

Image not found or type unknown



Regroupement familiale aide

Par **farida14**, le **14/12/2012 à 18:27**

bonjour la préfecture a envoyé un courrier AR qui et dates du 29 octobre 2012 ;il se trouve que AR il apparait au domicile de mon beau père le 3 décembre 2012 . je me ren a la poste pour plus de détail cette lettre et reparti a la préfecture j ai fait une réclamation a la poste qui s excuse de cette erreur aujourd'hui je me suis rendu a la préfecture qui me dit qui peuve rien me dire je leur et montre les preuve et ne veule pas me renvoyé cette lettre je ces plus quoi faire et si un délais de 2 mois et dépassé que faire mon beau père et en Algérie j ai procuration